

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15807**

### Intitulé

CQP : Certificat de qualification professionnelle Opérateur de fabrication caoutchouc

#### AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

#### QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Commission paritaire nationale de l'emploi (CPNE) du caoutchouc  
- Syndicat national du caoutchouc et des polymères (SNCP)

Président de la CPNE

### Niveau et/ou domaine d'activité

#### Convention(s) :

3046 - Caoutchouc

#### Code(s) NSF :

220s Mise en oeuvre des matériaux

#### Formacode(s) :

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'opérateur(rice) de fabrication caoutchouc réalise une ou plusieurs opérations diverses de fabrication (mélange, enduction, calandrage, vulcanisation, moulage, injection, extrusion) d'assemblage, de finition et/ou de conditionnement de pièces caoutchouc, manuellement ou sur machines dans le cadre d'un mode opératoire précis, à partir des gammes de travail définies et en appliquant les instructions, dans le respect des consignes de fabrication, de qualité, de sécurité et de protection de l'environnement.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat :

Approvisionnement et préparation de la production

Mise en route/ arrêt de l'installation et mise en production

Production, surveillance et contrôle de la production

Entretien et maintenance des installations

Enregistrement et transmission des informations

Les capacités attestées

Préparer la production

Mettre en œuvre la procédure marche /arrêt selon les indications du manuel de poste et du dossier machine

Mettre en production (lancement ou changement de production) selon les indications du document de réglage, de l'ordre de fabrication, du dossier machine et du manuel de poste

Poursuivre une production, à la prise de poste, selon les indications du dossier de production et/ou des consignes orales ou écrites

Conduire le système de production en mode normal, selon les instructions de l'ordre de fabrication du dossier machine et du manuel de poste et/ou des consignes orales ou écrites

Mettre en œuvre les procédures appropriées en mode dégradé selon les instructions

Réaliser les opérations d'entretien et de maintenance de premier niveau des systèmes et matériels conduits (opérations ne nécessitant pas d'habilitation ou de connaissances techniques particulières)

Rendre compte oralement et/ou par écrit de l'avancement de la production et/ou d'anomalies

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

La filière caoutchouc intègre à la fois les transformateurs, c'est-à-dire les entreprises qui conçoivent et fabriquent les pièces en caoutchouc, mais également leurs fournisseurs (matières premières, outillages, matériels de mise en œuvre et d'essais...), leurs clients (les distributeurs et utilisateurs de pièces en caoutchouc) et les valorisateurs de produits en fin de vie.

L'industrie de la transformation du caoutchouc occupe une position centrale au sein de la filière. Elle est structurée autour de deux pôles principaux :

D'un côté une branche relativement homogène en terme de produits et de marchés : le pneumatique (neufs ou rechapés).

De l'autre côté, une branche plus hétérogène, qualifiée soit de "caoutchouc industriel", soit de "pièces techniques en caoutchouc". Elle regroupe des demi-produits (mélanges, feuilles, plaques, bandes...) et des produits finis destinés aux marchés industriels (tuyaux, joints, courroies, profilés d'étanchéité, pièces anti-vibratoires...) ou grands publics (gants, bottes, tétines, préservatifs, rubans adhésifs...).

Opérateur(trice) de fabrication caoutchouc, Agent de fabrication, Confectionneur(euse), Coupeur(euse), Cuiseur(euse), Enrouleur(euse), Entringleur(euse), Finisseur(euse), Mandrineur(euse), Opérateur(trice)- presse, Opérateur(trice) de fabrication, Opérateur(trice) multi-tâches, Réchauffeur(euse)

#### Codes des fiches ROME les plus proches :

H3202 : Réglage d'équipement de formage des plastiques et caoutchoucs

H3201 : Conduite d'équipement de formage des plastiques et caoutchoucs

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

La certification comporte 8 unités correspondant aux compétences listées plus haut :

Compétence 1 - Préparer la production

Compétence 2 - Mettre en œuvre la procédure marche /arrêt selon les indications du manuel de poste et du dossier machine

Compétence 3 - Mettre en production (lancement ou changement de production) selon les indications du document de réglage, de l'ordre de fabrication, du dossier machine et du manuel de poste

Compétence 4 - Poursuivre une production, à la prise de poste, selon les indications du dossier de production et/ou des consignes orales ou

écrites

Compétence 5 - Conduire le système de production en mode normal, selon les instructions de l'ordre de fabrication du dossier machine et du manuel de poste et/ou des consignes orales ou écrites

Compétence 6 - Mettre en œuvre les procédures appropriées en mode dégradé selon les instructions

Compétence 7 - Réaliser les opérations d'entretien et de maintenance de premier niveau des systèmes et matériels conduits (opérations ne nécessitant pas d'habilitation ou de connaissances techniques particulières)

Compétence 8 - Rendre compte oralement et/ou par écrit de l'avancement de la production et/ou d'anomalies

Ces compétences sont évaluées par observation au poste de travail et entretien d'évaluation.

**Validité des composants acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Jury paritaire comportant 5 membres désignés par les organisations professionnelles de salariés et 5 membres désignés par les organisations professionnelles d'employeur. La présidence est assurée par l'un des deux collègues et alterne chaque année.
En contrat de professionnalisation	X	Jury paritaire comportant 5 membres désignés par les organisations professionnelles de salariés et 5 membres désignés par les organisations professionnelles d'employeur. La présidence est assurée par l'un des deux collègues et alterne chaque année.
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2011	X	Jury paritaire comportant 5 membres désignés par les organisations professionnelles de salariés et 5 membres désignés par les organisations professionnelles d'employeur. La présidence est assurée par l'un des deux collègues et alterne chaque année.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

#### Base légale

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 27 novembre 2012 publié au Journal Officiel du 9 décembre 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé Certificat de qualification professionnelle Opérateur de fabrication caoutchouc avec effet au 9 décembre 2012, jusqu'au 9 décembre 2017.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

Arrêté du 8 décembre 2017 publié au Journal Officiel du 21 décembre 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, sous l'intitulé "Certificat de qualification professionnelle Opérateur de fabrication caoutchouc" avec effet au du 09 décembre 2017, jusqu'au du 21 décembre 2022.

#### Pour plus d'informations

**Statistiques :**

**Autres sources d'information :**

<http://www.metiers-caoutchouc.com>

<http://www.lecaoutchouc.com> / <http://www.ucaplast.fr>

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

**Lieu(x) de certification :**

CPNE du caoutchouc-SNCP Vitry sur Seine

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Organismes habilités par la branche professionnelle

**Historique de la certification :**

Accord du 21 novembre 2005 sur la formation professionnelle tout au long de la vie dans l'industrie du caoutchouc

Accord du 15 juin 2011 relatif aux certificats de qualification professionnelle et à la création du CQP Opérateur de fabrication caoutchouc